



Prochaine réunion du conseil municipal : le lundi 21 septembre 2026 à 18h30 à la Mairie de Restigné, salle Colette Spicciani.

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 2 juillet 2026
- Commande publique – voirie – acceptation de devis
- Commande publique – bâtiments communaux - contrat de maintenance des chaudières
- Finances locales – subvention exceptionnelle
- Finances locales – réforme de la THLV
- CCTOVAL – atlas biodiversité
- Institutions : indemnités de fonction
- Informations comptables : présentations des dépenses engagées dans le cadre de la délégation donnée au Maire par le conseil municipal
- Point sur les regroupements intercommunaux
- Questions diverses : - feu d'artifice
 - retour sur le comité consultatif action sociale et la commission « évènementiel »
 - sécurité routière